GUIDE à l'usage des étudiants de l'ENSSMAL

Normes formelles à suivre pour la rédaction scientifique d'un mémoire.

Objectifs de l'élaboration du Mémoire de PFE

L'élaboration du PFE se fixe les objectifs suivants :

- 1- Aider les étudiants à apprécier la valeur de leur travail, à évaluer les difficultés, les faiblesses et les efforts de leur travail, comme un guide pour orienter l'investigation.
- 2- Leur capacité pour développer un travail de recherche sur la pratique professionnelle doit rester comme une évidence : problématisation, mobilisation des références théoriques, rigueur méthodologique, analyse des données, solutions pour problèmes et élaboration de conclusions en relation avec la problématique initiale.
- 3- Orienter la rédaction du mémoire de recherche et le présenter par écrit dans les délais stipulés.
- 4- Présenter, exposer et défendre publiquement le travail devant un jury.

Schéma de présentation du mémoire final du Master

- Titre, auteur, encadreur et jury (voir modèle page de couverture version Word accompagnant ce document)
 - REMERCIEMENTS
 - TABLE DES MATIÈRES
 - LISTES (abréviations, acronymes, tableaux et figures)

Corps du travail

- INTRODUCTION
- CHAPITRES

CHAPITRE I. GÉNÉRALITES

CHAPITRE II. MATÉRIEL ET MÉTHODES

CHAPITRE III. RÉSULTATS ET DISCUSSION

- CONCLUSION
- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
- ANNEXES

Le format du document doit respecter les dimensions suivantes : 21 x 29,7cm

Le corps du travail doit avoir une extension de 50 pages (rappel : 100 pages pour les magisters et 200 pages pour les doctorants).

La marge de gauche est de 2,5 cm, celles du haut, de droite et du bas de 2 cm.

PAGINATION

Toutes les pages du document sont comptées, à l'exception des pages de garde, mais certaines ne sont pas paginées. Les feuilles intercalaires sont également comptées mais non numérotées.

Les annexes ne sont pas comptées ; mais il est important de les paginer, de les numéroter (par exemple en chiffres romains) et de prévoir des renvois paginés du texte vers les annexes.

On ne pagine pas la page de titre ni la première page de l'avant-propos, de la table des matières, des listes, du résumé, et des sections suivantes (bibliographie, annexe etc.)

On pagine en chiffres romains minuscules (i, ii, iii) toutes les pages liminaires (la page de titre est la première page comptée mais non numérotée).

Pour le reste du texte, on recommence la pagination, mais en chiffres arabes : soit de l'introduction (page 1) à la dernière page (page n).

On place les « folios » (numéros de page) au milieu du bas de page ou dans le coin inférieur droit de la feuille ; la police recommandée est l'Arial narrow 10.

POLICE ET CARACTÈRES

Par souci d'uniformité, il est recommandé de conserver la même police, taille (corps) et graisse (épaisseur du trait) de caractère dans tout le document.

Afin de faciliter la lecture du document, il est fortement conseillé d'utiliser une police romaine (à caractère droit par opposition à l'italique) à empattement, le Times New Roman (éviter absolument les polices décoratives ou cursives, de type Lucida Handwriting). On recommande une taille de police Times New Roman de 12 points.

La police des notes infrapaginales (de bas de page) doit être de plus petite taille que celle du texte principal : soit en 10 points si le texte est en 12 points.

STYLE DES TITRES ET DES SOUS-TITRES

Le titre de chacune des parties du document est en majuscules et préférentiellement aligné à gauche ou bien centré. Exemple :

- TABLE DES MATIÈRES
- INTRODUCTION
- CHAPITRES
- CONCLUSION
- RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES
- ANNEXES

ALIGNEMENT DU TEXTE

Toutes les lignes du texte sont alignées à gauche. Il n'y a donc pas de retrait au début d'un paragraphe. Le texte est justifié.

INTERLIGNES

- Un interligne et demi pour la table des matières. Les titres de la table des matières qui courent sur plus d'une ligne sont à simple interligne. Le chapitre suivi de son titre sont inscrits sur deux lignes à simple interligne ;
- interligne et demi pour les remerciements et pour le corps du texte ;
- un interligne et demi entre chaque paragraphe ;
- interligne simple pour les diverses listes, et la bibliographie ;
- deux interlignes et demi avant chaque sous-titre; lorsque deux sous-titres se suivent, un interligne double les sépare.

CHAPITRES

Un chapitre commence toujours sur une nouvelle page. Le titre est écrit en majuscules et numéroté en chiffres romains. Le numéro et le titre doivent être alignés à gauche ou centrés.

Dans la structure d'un chapitre, on recommande de s'en tenir à tout au plus trois subdivisions pour ne pas alourdir la numérotation. On identifie les subdivisions d'un chapitre en recourant à la notation pseudo-décimale (1.2, 1.2.1, etc.)

TABLEAUX ET FIGURES

Les tableaux et les figures sont numérotés en chiffres arabes, précédés par le numéro du chapitre en chiffres romains.

Le titre d'un tableau, précédé de son numéro (par ex. Tableau III.1), se place au-dessus du tableau. Le titre d'une figure, précédé de son numéro (par ex. Figure III.4), se place au-dessous de la figure. La présentation graphique des tableaux doit favoriser la lisibilité et assurer l'uniformité tout au long du document. Un tableau doit idéalement tenir sur une page.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

• Dans le corps du texte : on ne cite que le nom de l'auteur du livre ou de l'article suivi d'une virgule puis de l'année de parution.

Les citations des auteurs en majuscules doivent se conformer aux formes suivantes BALACHOWSKY (1963) s'il est signalé au début de la phrase ou (BALACHOWSKY, 1963) s'il est signalé en milieu de phrase ou à la fin de la phrase.

*Lorsque la référence est composée de deux auteurs on les sépare par et.

Exemple: AULAGNIER et THEVENOT (1982).

*Si la référence est composée de plus de deux auteurs, on écrit le nom du premier auteur en ajoutant la mention *et al.*

Exemple: BAZIZ et al. (2001), BARREAU et al. (1993a, 1993b).

*Il faut respecter l'ordre chronologique, s'il s'agit d'une information signalée par plusieurs auteurs en commençant du plus ancien au plus récent.

Exemple: Les rongeurs sont des redoutables ravageurs (LATASTE, 1885; PETTER, 1961; HEIM de BALSAC, 1936; PETTER et SAINT GIRONS, 1965; BERNARD, 1969; COCKRUM, 1977; ZYADI, 1988).

• Dans la page de références bibliographiques :

1. Règles générales

• Un seul auteur:

Le nom de famille est transcrit au long ; viennent ensuite les initiales du prénom suivi d'un point, d'une virgule et de la date et point.

Le nom de famille est écrit en majuscule. Seule la première lettre du prénom de l'auteur doit être mise en majuscule, sauf exception selon certaines langues (par exemple, « de BRABANT »). Dans le cas d'un prénom composé, mettre les initiales des deux parties du prénom séparées par un trait d'union (par exemple : J.-B. pour Jean- Baptiste).

• Deux auteurs et plus:

Pour chaque auteur, inscrire le nom de famille, les initiales du prénom suivis d'un point, d'une virgule et de la date. Utiliser la virgule pour séparer chacun des auteurs. Cependant le dernier auteur est relié au précédent par « et ». Puis nom, initiales suivies d'un point, d'une virgule et enfin date et point.

Exemples

BOISVERT J., DULONG M., FORTIN J. et LEFEBVRE D., 2009. Zénith : français, langue d'enseignement : 3e année du 2e cycle du secondaire. *Manuel de l'élève*. *Saint-Laurent ; ERPI* : 160p.

STANKE B., 2009. Temps temps. Jeu éducatif. Montréal; Chenelière Éducation.

CHANDES H., CHARLES D. et UJICA A., 1999. 1 monde réel. DVD. Arles; Actes Sud.

KITAMURA T., Takemura A., Watabe S., Taniuchi T. and Shimizu M., 1996. *Molecular phylogeny of the sharks and rays of superorder squalea based on mitochondrial cytochrome-B gene*. Fisheries Sci. 62: pp 240-243.

STATSOFT France, 1997. Statistica pour Windows. StatSoft France. www.statsoft.com

2. Comment saisir les références bibliographiques

Il est d'usage de lister les références bibliographiques en fonction des noms d'auteurs par ordre alphabétique et en majuscules. Lorsque le même auteur est présent en premier sur plusieurs publications quelle que soit l'année de publication c'est celle où l'auteur est seul qui doit être placée en premier, ensuite il faut continuer à respecter l'ordre alphabétique pour le deuxième et le troisième auteur quand il s'agit de publications en équipe.

2.1. – Cas d'un mémoire

AOUISSI K., 1991. Contribution à l'étude du régime alimentaire du Faucon lanier Falco biarmicus dans la région de Timimoun (Adrar). *Mémoire d'Ingénieur agro., Univ. sci. tech. Blida*: 64 p. AGRANE S., 2001. Insectivorie du Hérisson d'Algerie *Atelerix algirus* (Lereboullet, 1842) (Mammalia, Insectivora) en Mitidja orientale (Alger) et près du lac Ichkeul (Tunisie). *Mémoire de Magister, Inst. nati. agro., El Harrach*: 198 p.

2.2. – Cas d'une thèse de doctorat

BACH P., 1985. La pêche dans l'étang de Thau. Application de quelques notions d'écologie théorique aux communautés de poissons et leur exploitation. Stratégie de quelques populations ichthyologiques capturées. *Thèse de Doctorat de 3° cycle, U.S.T.L Montpellier*: 316 p.

DIVANACH P., 1985. Contribution à la connaissance de la biologie et de l'élevage de 6 sparidés méditerranéens (poissons téléostens). *Thèse de Doctorat*. U.S.T du Languedoc : 479p.

CASANOVA B., 1974. Les Euphausiacés de Méditerranée : Systématique et développement larvaire ; Biogéographie et Biologie. *Thèse de doctorat d'état. Université de Provence (Aix Marseille 1)* : 250p.

2.3. – Cas d'un document issu d'une institution

A.N.R.H., 1969. Etude agropédologique de la zone d'extension possible de la palmeraie de Timimoun. *Rapport de l'A.N.R.H.*, *Alger* : 40 p.

2.4. – Cas d'un article publié dans un proceeding

YASRI N., BOUISRI R., KHERBOUCHE O. et ARAB A., 2006 – Structure des arthropodes dans les écosystèmes de la forêt de Senelba Chergui (Djelfa) et de la palmeraie de Ghoufi (Batna). *Actes du Congrès international d'entomologie et de nématologie*, 17 - 20 *avril* 2006, *Inst. Nati agro., El Harrach*: pp 178 – 187.

2.5. Cas d'un article publié dans une revue scientifique

VOISIN J.-F., 1986. Une méthode simple pour caractériser l'abondance des orthoptères en milieu ouvert. *L'Entomologiste*, 42 (2) : pp 113 – 119.

2.6. Cas d'un ouvrage

BARBAULT R., 1981. Ecologie des populations et des peuplements – Des théories aux faits. *Ed. Masson, Paris* : 200 p.

LE BERRE M., 1989. Faune du Sahara – Poissons – Amphibiens - Reptiles. *Ed. Lechevalier - R. Chabaud, Paris, coll. ''Terres africaines'', T. 1*: 332 p.

2.7. Cas d'une communication dans un séminaire

BAHA M., 1997. Répartition des oligochètes dans la région de la Mitidja. 2^{ème} *Journée de protection des végétaux*, 17 *mars 1997*, *Dép. zool. agri. et for., Inst. nati. agro., El Harrach :* 27p.

2.8. Cas d'une carte

BARBUT M., 1954. Carte des sols de l'Algérie. p. 1.

I.G.N., 1961. Carte géographique de Timimoun. Ed. Institut Géog. Nati., Paris. 1 p.

2.9. Cas d'un article dans un ouvrage

BOURLIERE F., 1950. Esquisse écologique. pp. 757 – 791 cité par GRASSE P.P., Traité de Zoologie, Oiseaux. Ed. Masson et Cie., Paris, T.XV: 1164 p.

2.10. Cas d'un document dans Internet

ABRAHAM C. (Page consultée le 2 février 2004). Tableau périodique des éléments. [En ligne]. Adresse URL : http://chimie.cegep-st-laurent.qc.ca/tp.html.

3. Exemple d'une liste de références bibliographiques classée par ordre alphabétique

ALCARAZ C., 1976 - Recherches géobotaniques sur la végétation de l'Ouest algérien. *Bull. Soc. hist. nat. Afr. Nord*, T. 67, (1 – 2): pp 19 - 68.

AMADON D. et BULL J., 1988 – Hawks and owls of the world: a distribution and taxonomic list. *Pro. Western Foundation of Vertebrate Zoology*, 3 (4): pp 294 – 357.

BARREAU D. et BERGIER P., 2001 – L'avifaune de la région de Marrakech (Haouz et Hauts Atlas de Marrakech, Maroc), 2 – Les espèces non passereaux. *Alauda*, *69* (*1*): pp 167 – 202.

BAUDVIN H., 1976 – Taille des pontes et réussite des nichées chez la Chouette effraie *Tyto alba* en Bourgogne. *Alauda, Vol.* 47, (1): pp 13 – 16.

PHILIPPEAU G., 1986. Comment interpréter les résultats d'une analyse en composantes principales. *Service des Etudes Statistiques, ITCF. Paris* : 63p.

TAGU D., 1999. Principes des techniques de biologie moléculaires. *Document INRA. Tagu (ed)*: 131p.

NB : ces instructions sont une adaptation des normes ISO 690, UQAM et APA, réalisée par les enseignants de l'ENSSMAL